#### **DEC183152INSB**

Décision portant nomination de Mme Marie-Aline Andreola aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°5234 intitulée « Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité »

## LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL.

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5234 intitulée « Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité »;

Vu la décision DEC182672INSB en date du 19 octobre 2018 portant cessation de fonctions et nomination de M. Frédéric Bringaud, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée :

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

# **DECIDE:**

## Article 1er

À compter du 1er octobre 2018, Mme Marie-Aline Andreola, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 28 décembre 2018

Le président - directeur général Antoine Petit



### www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00

01 44 96 49 13